

**...de son expérience même<sup>1</sup>**

L'expérience d'un cartel de passe, quel qu'il soit, a pu m'évoquer ce que Blanchot appelait une « communauté inavouable » ; elle comporte une double finitude, celle du nombre fini des membres du cartel, et celle de l'anticipation de sa clôture, qui l'efface. Mais elle comporte aussi un « principe d'incomplétude », qui la fonde. Si « chaque être est incapable, à lui seul, d'aller jusqu'au bout de l'être » (Bataille cité par Blanchot), l'expérience « a pour trait de rompre la particularité d'un particulier », qui la cause pourtant, « et d'exposer [ce particulier] à autrui : donc, d'être essentiellement pour autrui<sup>2</sup> ». En cela, elle est précisément partage d'un impartageable.

Que partage le cartel de passe, s'il est communauté d'expérience ?

Tout d'abord *une division* : celle de chacun du cartel, que reflète la division, incarnée, du discours du passant entre les « dits » du passant, tels qu'ils sont transmis par les passeurs avec les écarts de l'un à l'autre, d'une part, et d'autre part le « dire » des passeurs — dire qui lui-même se divise, se disjoint d'un passeur à l'autre. Le texte du passant est donc constitué par cet ensemble de dits et de dire, dans l'épreuve d'une double rencontre où déjà le passant le perd, avant d'y perdre également sa voix et son regard. L'épreuve de cette perte, qui redouble la division subjective, souligne l'absence du sujet à tout savoir de soi : l'inconscient est un savoir sans sujet. En rencontrant le cartel, ce n'est pas la voix et le regard du passant que supporteront les passeurs, mais les leurs, modifiés par les dits du passant. Que vont-ils entendre, dans cette division qui est aussi la leur, les membres du cartel ? En tant qu'analystes, ils pourront entendre les signifiants de la passe : destitution subjective et désobjectivation, qu'ils attribueront au passant, désêtre aussi (n'être rien) qu'ils attribueront à son analyste, enfin désarrimage des signifiants du Nom-du-Père et décomposition des noms du père qui auront causé, chez le passant, ces derniers. Certes. Mais ils pourront aussi saisir la présence de l'objet, manifestée chez le passeur sous la forme d'un débordement ou d'un silence pulsionnel, ou encore sous la forme d'une affectation du corps, de celui du passant ou de celui des passeurs, telle l'écriture d'un symptôme sur la surface de la peau. Suffit-il d'être analyste pour entendre que ce qui affecte les passeurs est la trace aussi bien d'une expérience d'être (le passeur se fait « être » agité, tu, assigné, oublié, etc.) que d'une

---

<sup>1</sup> Texte d'une communication faite lors de la réunion publique du collège de la passe du 15 décembre 2007.

<sup>2</sup> Maurice Blanchot, *La communauté inavouable*, Paris, Éditions de Minuit, 1983, p. 41.

expérience de désubjectivation (le passeur est perdu, sans repères, ne sachant plus où il est, ne trouvant plus son chemin) ? La destitution se trouve ainsi corrélée à des effets d' « être, singulièrement et fort » — effets que la rencontre avec le passant répercute, réverbère chez les passeurs, jusqu'au « se faire être », formule du pulsionnel. La pulsion s'écrit ici (chez le passeur) et là (dans les dits du passant), cependant que le passant lui-même ne sait rien de là où le jette cette aventure, rejoignant dans sa dérive la familiarité étrange d'une première expérience d'abandon, d'*Hilflosigkeit*, d'un sans recours qu'il a pu élaborer dans la récusation de toute certitude. C'est à partir de cette expérience que travaillent les analystes du cartel.

Mais leur suffit-il d'être analystes pour travailler à partir des éléments hétérogènes du texte proposé dans une passe ? Ne leur faut-il pas réveiller leur propre expérience, « particulière », dite « personnelle », de psychanalyste et de psychanalyste modifié par la tâche même qu'ils initient et produisent chez un autre, jusqu'à en être réduits chaque fois au « savoir vain d'un être qui se dérobe » ? N'est-ce pas saisir, dans ce double effet d'être et de destitution qui s'inscrivent sur le corps des passeurs, l'instant du jeu des deux partenaires de la tâche analysante « comme les deux pales d'un écran tournant » entre « l'être du désir » et « l'être du savoir » jusqu'au point de rebroussement déserté où ils se rejoignent ?

En résultant d'une rencontre réglée en trois temps (passant-passeurs, passeurs-cartel, cartel), que le dédoublement des deux premiers temps (deux passeurs) ne rend pas pour autant spéculaire, le cartel *partage l'expérience d'un collectif* ; si les trois temps de la procédure ne sont pas sans évoquer ceux de la logique collective, l'instant de voir, le temps pour comprendre et le moment de conclure, pourrions-nous dire, en nous référant à l'article de Lacan<sup>3</sup>, que le collectif du dispositif de la passe est ici le « sujet de l'individuel », c'est-à-dire de l'individu passant ? L'individu passant est un ; le sujet passant, déjà divisé dans la cure, l'est à nouveau dans la passe, d'un passeur à l'autre ; le cartel voit ainsi avec clarté le deux du temps pour comprendre, et il peut alors compter trois<sup>4</sup>. Du « nul rapport » entre le un et le trois, surgit le deux (le deux du spéculaire, de l'amour, etc.) qui « n'est rien d'autre que ce qui choit ensemble » du trois. Le moment de conclure du cartel, qui s'ajoute au temps deux, est ce trois d'où chute le deux. C'est rétrospectivement, en interrogeant chaque fois le désir de l'analyste, l'autorisation de lui-même, l'objet du fantasme, la jouissance, la prise dans le réel de la lettre, que le dispositif fonde ensemble une communauté de l'expérience de la passe. Les analystes du cartel ont à y

---

<sup>3</sup> J. Lacan, « Le temps logique et l'assertion de certitude anticipée », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, cf. note 2, p. 213.

<sup>4</sup> J. lacan, *Les non-dupes errent*, séance du 11 décembre 1973.

reconnaître la « marque de leurs congénères », à partir des aventures de leur vie « particulière » et, au-delà, la lettre d'un désir.

Avec *l'expérience, dans le symbolique, de sa division*, le cartel fait celle, *dans l'imaginaire, d'un collectif* qui serait le sujet, fugace, du passant. Mais, lorsque le passant est nommé AE, quel serait le collectif qui soit sujet de l'individu AE ? Serait-ce l'école, dont le passant, devenu « Analyste de l'École », deviendrait par là même l'analyste ? Interroger le désir de l'analyste, permet au cartel de le dégager du « vouloir du sujet » que l'analyste, dans une didactique, contestera « à mesure de l'approche du désir qu'il recèle<sup>5</sup> » ; lorsqu'un même « vouloir » s'adresse à la garantie que peut lui offrir l'École, il ne peut qu'aller au-delà<sup>6</sup>, soit pour l'Analyste de l'École, « devenir psychanalyste *de son expérience même*<sup>7</sup> ». Lever cette double équivoque<sup>8</sup>, chère à Lacan, du *de* (et la fixer sur un seul sens), a pu nourrir certains épisodes de crise institutionnelle et conduire à des condamnations pour « erreurs de lecture ». S'agit-il en effet de devenir psychanalyste à partir de son expérience même de psychanalysant (thèse la plus commune), ou bien de le devenir à partir de l'expérience même de l'École (thèse politique qui a produit en son temps des formulations telles que « quel AE veut l'École ? », ou « que veut l'École de son psychanalyste ? »). Or Lacan précise en 1969 que « le travail d'élaboration doctrinale à quoi on s'engage à partir de son expérience personnelle ne peut être dissocié de « l'expérience même de l'École<sup>9</sup> ». L'équivoque du *de* dans « de son expérience même » ne saurait donc être levée : on devient psychanalyste de l'École à partir à la fois de sa propre expérience et de celle de l'École où s'est formé le désir de l'analyste.

Mais l'équivoque a un autre volet : s'agit-il de devenir psychanalyste (le psychanalyste) de sa propre expérience (« analyser » sa propre expérience, lire et déchiffrer sa cure, se compter trois dans le temps du déchiffrement), ou s'agit-il de devenir (le) psychanalyste de l'expérience de l'École (analyser l'expérience de celle-ci, être à une « place » d'où cette analyse est possible, avoir pour « fonction » de produire cette analyse de l'École) ? La question de la « place » de l'Analyste de l'École et des « devoirs » qui lui sont liés est solidaire de ce que Lacan appelle en 1971 « une fonction AE-Analystes de l'École<sup>10</sup> » ; de cette fonction, c'est-à-dire de l'expérience de cette fonction, peuvent se constituer, dans l'attente de son écriture, des « organes », ces « organes qui

---

<sup>5</sup> J. Lacan, « Note adjointe » à *l'Acte de fondation*, 1964.

<sup>6</sup> J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », *Scilicet* I.

<sup>7</sup> J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 », *Scilicet* 1, Seuil.

<sup>8</sup> A. Tardits, « Une équivoque instituante », *Essaim* n° 18.

<sup>9</sup> J. Lacan, « Principes concernant l'accession au titre de psychanalyste de l'École freudienne de Paris », 1969, *Scilicet* 2/3. .

<sup>10</sup> J. Lacan, *Annuaire de l'École freudienne de Paris*, 1971. Ainsi se définit l' « organisme central de l'École ».

doivent se former de l'expérience<sup>11</sup> » ; en effet « il peut en apparaître d'inattendus ». Extraire des organes, éventuellement « inattendus », de la fonction, contredit le vivant qui veut trouver des fonctions aux organes qu'il a déjà en trop (appendice, prépuce, hippocampe par exemple) ; mais le corps des parlants ne fait fonction de ses organes qu'à se diviser d'avec eux, et l'organe ne tient alors sa fonction que du discours<sup>12</sup>, c'est-à-dire de la castration que le cartel est également tenu d'interroger dans son temps deux « pour comprendre ». Selon cette branche de l'équivoque, si un fonctionnaire du Discours analytique veut aller au-delà, faire la passe et être Analyste de l'École, sa fonction aura alors créé un organe « inattendu », celui d'analyser l'École même qui l'aura formé et dont il deviendrait l'analyste. De même que le savoir ne se produit dans le dispositif qu'à son issue, et non pas préalablement, l'organe s'extrait d'une fonction qu'il tient du discours, sans y avoir ses prémisses.

Le savoir n'est pas que d'un seul, et l'expérience est supportée par ceux qu'elle compte : voilà cette « communauté d'expérience » dont le cœur est l'expérience des praticiens<sup>13</sup>, et le « faire savoir » sa schize. Le savoir produit dans la passe et « logé » dans le réel de son expérience, est un savoir qui ne dépend pas de l'idée qu'on s'en fait à l'avance, un savoir qui a pu se loger dans le réel par sa forclusion du symbolique<sup>14</sup> ou bien par la méconnaissance (*Verleugnung*) de l'acte qui le produit<sup>15</sup>. Ce savoir touche au manque qui le creuse, à l'atteinte de l'être qui le fait désêtre, au démenti reconnu dans l'éclair de l'acte, à l'objet recélé dans le fantasme ; d'y toucher, il s'invente. Voilà aussi *l'expérience que partage* le cartel et qui le partage, celle d'un *savoir dans son réel*. Un tel savoir n'est pas produit par le seul passant (le dispositif serait alors inutile), mais par la « réalisation » et par l'« imaginarisation » de la faille qui fait sa division. Ainsi les trois dimensions sont-elles conjointes dans la production « collective » d'un savoir à l'issue du dispositif.

Parce que « nul savoir ne peut être porté d'un seul<sup>16</sup> », l'expérience que partage le cartel est celle, dirait Blanchot, d'autrui, soit d'un Autre irréductible à la communauté, un dehors inclus mais que conteste le dedans, une altérité qui déchire la réciprocité du même. Ni spéculaire, ni logée au lieu de l'Autre, cette altérité qui troue l'« ensemble » du cartel, qui constitue son impartageable, n'est-elle pas l'altérité des « quelques autres » dont s'autorise l'analyste, comme l'être sexué, en plus de « lui-même<sup>17</sup> » ? Comment articuler l'expérience à partir

---

<sup>11</sup> J. Lacan, « Une procédure pour la passe », 1967, *Ornicar ?* n° 37, Navarin, 1986.

<sup>12</sup> J. Lacan, « L'étourdit », *Scilicet* 4, p. 12.

<sup>13</sup> J. Lacan, Version orale de la « Proposition », *Analytica*, Navarin, 1978.

<sup>14</sup> J. Lacan, séminaire *La logique du fantasme*, séance du 15 février 1967.

<sup>15</sup> J. Lacan, séminaire *La logique du fantasme*, séances du 15 et 22 février 1967 et séminaire *l'Acte analytique*, séance du 19 juin 1968.

<sup>16</sup> J. Lacan, « De la psychanalyse dans ses rapports avec la réalité », *Scilicet* 1, p. 59.

<sup>17</sup> J. Lacan, séminaire *Les non-dupes errent*, séance du 9 avril 1974.

de laquelle devenir psychanalyste, et les quelques autres qui renvoient au lui-même, sinon à une altérité incluse dans ce lui-même, contredisant une réciprocité des quelques-uns partenaires d'un « soi-même » ? Altérité sans recours, mais à laquelle il, le psychanalyste, lui-même, peut faire recours lorsqu'il s'agit de repérer d'« autres savoirs » grâce à celui « crû en son propre<sup>18</sup> ».

Repérer, dans le témoignage du passant, quelque chose d'un réel (qui se nommerait angoisse), ou d'un imaginaire (inhibition), ou d'un symbolique (symptôme), repérer la division et le partage du même ou le bord d'un réel, soit la chair faite lettre de l'objet, ne tient qu'à l'impartageable d'un savoir qui soit savoir de l'objet. Celui-là que les analystes, « savants d'un savoir dont ils ne peuvent s'entretenir », « ne partagent qu'à ne pouvoir l'échanger<sup>19</sup> ». Le pari de la passe serait de rompre cette « particularité d'un particulier » de l'objet, et de pouvoir s'entretenir du savoir qu'il comporte. Ni non-savoir, ni savoir absolu (équivalent au degré zéro du savoir), c'est un possible savoir qui s'écrive, et s'écrivant, devienne supposé sujet : un bord, donc, du sujet.

---

<sup>18</sup> J. Lacan, « Note sur le choix des passeurs », 1974.

<sup>19</sup> J. Lacan, « De la psychanalyse dans ses rapports avec la réalité », *op. cit.*